



Forestier-ière - bûcheron-ne



Le forestier-bûcheron travaille à l'extérieur, en forêt, en pleine nature et à l'air libre. C'est certainement un beau métier varié pour les jeunes désirant travailler de manière indépendante, avoir des responsabilités et qui ne craignent ni les efforts physiques ni le mauvais temps.

Activités

L'activité du forestier-bûcheron est largement tributaire de la saison. Au printemps, après la fonte des neiges et en été, son activité consiste essentiellement à s'occuper des soins et du rajeunissement de la forêt ainsi que de travaux de construction sous forme de stabilisation végétale, de l'entretien des ruisseaux ou de la réalisation de constructions paravalanches.

La récolte des bois se déroule de l'automne au printemps. L'abattage des arbres est un travail de précision. Après ce travail, les arbres sont ébranchés, découpés en assortiments en fonction de la demande du marché et débardés jusqu'au lieu de stockage. L'entretien des chemins, des machines et des outils fait également partie des activités régulières.

Adresses utiles

Web

www.grangeneuve.ch
www.fr.ch/sff/

Ecole professionnelle des forestiers-bûcherons

Rte de Grangeneuve 31
CH-1725 Posieux
Tél +41 26 305 55 50
Fax +41 26 305 55 04
iagcftn@fr.ch

Service de la forêt et de la faune

Rte du Mont Carmel 1
CH-1762 Givisiez
Tél +41 26 305 23 43
Fax +41 26 305 23 36
forets@fr.ch

Qualités requises

- Santé robuste, endurance et force physique
- Attrait pour le travail en plein air
- Sens pratique
- Autonomie
- Esprit d'équipe
- Bonne vue et bonne ouïe
- Sens de l'observation
- Habilité manuelle





Formation de base qui allie théorie et pratique

Certificat fédéral de capacité de «Forestier-bûcheron/Forestière-bûcheronne»

Durée: 3 ans

La formation pratique, qui est la partie la plus importante, s'effectue dans une entreprise forestière publique ou privée et sous la responsabilité d'un formateur. Des cours interentreprises sur la récolte et le débardage des bois ainsi que des cours de sylviculture sont organisés chaque année sur les 3 ans d'apprentissage. Font également partie du programme de formation un cours de premiers secours spécifique à la profession ainsi qu'un cours de génie forestier.

Les cours professionnels ont lieu un jour par semaine et sont consacrés aux branches forestières proprement dites (sylviculture, protection de la forêt, connaissances des essences, etc.) ainsi qu'aux branches générales (langue, communication, société, informatique, etc.).

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Stage pré-professionnel dans une entreprise forestière avant de commencer l'apprentissage (durée recommandée: au moins une semaine, mais idéalement deux semaines, dont une au printemps et une au moment de la récolte du bois)
- Santé robuste
- Présentation d'un certificat médical axé sur la profession avant la conclusion du contrat d'apprentissage

Carrière professionnelle

